

***A L'ATTENTION DE TOUS LES ELUS DE NANTES METROPOLE
et des Services de la SEMITAN et de Nantes métropole***

**Discours de Denyse Le Berre, Représentante départementale de l'APF (44) pour
LA REMISE DU TROPHEE APF SUR L'ACCESSIBILITE DES TRANSPORTS EN COMMUN A
NANTES METROPOLE ET LA SEMITAN**

Vendredi 10 février 2012 à 12h30

**Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents,
Mesdames, Messieurs les élus communautaires, Monsieur le
Président de la SEMITAN, Mesdames, Messieurs les Directeurs de
Nantes Métropole, Monsieur le Directeur général de la SEMITAN,
Mesdames, Messieurs les membres de la Mission handicap de Nantes
métropole, Mesdames, Messieurs,**

**J'ai l'honneur en tant que Représentante départementale de
l'Association des Paralysés de France (APF) de valoriser vos actions
en termes d'accessibilité universelle et de vous féliciter à l'occasion
de la 3^{ème} édition du baromètre national APF de l'accessibilité qui a
pour la 3^{ème} fois consécutive consacré Nantes et son agglomération
pour son travail pour rendre Nantes Métropole accessible à tous.**

**Nous sortons ce Baromètre à l'occasion du 7ème anniversaire de la
loi handicap du 11 février 2005 qui édicte que la France devra être
accessible en 2015 et qui montre que ce qui est en jeu c'est la pleine
citoyenneté de tous.**

**Ce résultat est le fruit d'une co-construction qui s'appuie sur le trio
gagnant Associations, Elus et Techniciens.**

**Le « Rien pour nous sans nous » que nous mettons en avant
quotidiennement, vous avez compris sur l'agglomération**

l'importance que nous accordons à ces mots qui traduisent qu'aucune politique publique digne de ce nom ne peut se faire sans les citoyens concernés.

Le handicap est une problématique transversale et vous l'avez compris. Ce qui est fait pour les personnes en situation de handicap profite à toute la société par le confort d'usage. C'est pour cela que nous défendons l'accessibilité universelle, l'accès à tout pour tous, qui seule permettra de construire la société inclusive que nous revendiquons.

Une société inclusive, c'est une société qui s'adapte à la diversité des personnes qui la composent.

Pour la construire, il faut une concertation que nous travaillons non seulement à la Commission Intercommunale d'Accessibilité de Nantes métropole, présidée par Liliane Plantive (et installée depuis, 2005), mais dans chacune des Commissions Communales d'accessibilité qui sont quasiment toutes installées.

Il faut aussi une culture commune. Nous nous réjouissons de la reprise dans vos propos de la terminologie lancée par l'APF que ce soit « personnes en situation de handicap », « accès à tout pour tous », « démocratie ensemble », « bougez les lignes ». Mais ce ne sont pas que des mots, bon nombre d'entre vous les traduisent en actes sur le terrain.

Il est à noter que l'échéance de 2015 a permis de travailler dans tous les domaines : scolarité, emploi, cadre bâti, voirie, transports, loisirs, culture..

Les personnes en situation de handicap veulent être des citoyens à part entière. Et sur l'agglomération nantaise nous sommes sur la bonne voie.

Mais ne nous reposons pas sur nos lauriers. Nous avons encore beaucoup de travail pour améliorer la vie quotidienne de ceux qui, par exemple, n'ont pas de logements accessibles et adaptés, qui sont

coincés dans les pavés, qui n'accèdent pas à la scolarisation, à l'emploi, aux loisirs et à la culture. Ne vous inquiétez pas, nous serons là pour vous le rappeler. Certains d'entre vous le savent bien qui repartent les poches pleines lors de nos rencontres.

Mais sachez bien que ce que nous défendons, c'est avant tout la réponse aux besoins des personnes en situation de handicap.

Nous avons besoin des élus, de vous, de vos décisions, pour « faire société ».

Le Conseil départemental de l'APF que je représente, bien avant de connaître le résultat du Baromètre (que nous avons seulement depuis lundi), a voulu mettre en avant et décerner un satisfecit à Nantes métropole et la SEMITAN pour l'accessibilité des Transports en commun. Aujourd'hui vous vous approchez des 100 % d'accessibilité, c'est une dynamique qui a commencé depuis longtemps et qui permet à de nombreuses personnes en situation de handicap de jouir d'un droit humain fondamental, celui de se déplacer librement, de vivre dans un environnement sans obstacles. J'ai en tête la parole d'un de nos adhérents, tétraplégique, qui nous a dit « A l'occasion d'une visite sur l'agglomération nantaise, j'ai pris le tramway, j'ai été bouleversé. Tout d'un coup, un univers s'ouvre à vous, la liberté, l'autonomie, c'est un truc de fou. C'est vraiment un instrument formidable pour des gens comme moi, la perle du transport en commun. Alors je suis venu m'installer ici».

Aussi je vous félicite tous dans cette salle pour ce que vous avez construit avec nous et nous vous remettons donc ce Trophée APF pour votre action sur les déplacements, la mobilité et l'accessibilité des transports en commun. Ce trophée a été sculpté par un de nos adhérents. Bravo.

Bravo et continuons ensemble à faire bouger les lignes pour une société inclusive. Je vous remercie.